



CABINET DU PRÉFET Service de la communication interministérielle

Strasbourg, le 19 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité régional d'orientation de l'ADEME : 50 millions d'euros consacrés aux projets tournés vers la transition écologique et énergétique dans le Grand Est

Jean-Luc MARX, préfet de la région Grand Est et délégué territorial de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a présidé, ce lundi 19 février, le comité régional d'orientation de l'agence.

Ce comité annuel permet de dresser le bilan de l'année écoulée et de poser les orientations pour l'année à venir. Son objectif est de veiller à la cohérence et à la coordination des actions de la direction régionale de l'ADEME avec celles conduites par les services et les établissements publics de l'État en région.

Bilan de l'activité 2017

Le fonds chaleur, le fonds déchet et ses ressources propres ont permis à l'ADEME Grand Est d'accompagner 370 opérations portées par les entreprises et les collectivités tournées vers la transition énergétique et écologique pour un budget total de plus de 50 millions d'euros, y compris dans le cadre du contrat de plan État-région, dont :

- 52 projets de développement de la chaleur renouvelable : méthanisation avec injection du biogaz, biomasse, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale, etc.,
- 207 projets soutenus au titre de la mise en œuvre sur le terrain de la politique des déchets et plus largement d'économie circulaire : prévention de la production des déchets, collecte séparée, tri, recyclage, valorisation énergétique des déchets non recyclables, etc.

Orientations pour 2018

Le plan Climat annoncé le 6 juillet dernier par Nicolas HULOT, ministre de la Transition écologique et solidaire, permet d'orienter et de préciser les missions confiées par l'État à l'ADEME dans le cadre de son contrat d'objectif et de performance 2016-2019.

L'État, via l'ADEME, poursuivra ses actions pour accompagner les collectivités et les entreprises qui s'engagent pour accélérer la transition énergétique et écologique souhaitée par le gouvernement.

Les priorités thématiques se concentreront sur :

- la chaleur renouvelable et le développement des énergies renouvelables,
- l'économie circulaire, en lien avec la feuille de route gouvernementale en cours de finalisation, qui devra permettre la préservation des ressources naturelles, le développement de filières économiques et la création d'emploi,
- la rénovation énergétique des bâtiments, en particulier à travers les plateformes territoriales de la rénovation énergétique, en lien avec le plan de rénovation énergétique des bâtiments qui a été soumis à la concertation des parties prenantes.

Deux actions phares sont mises en avant :

Appel à projets économie circulaire Grand Est

Cet appel à projets est conçu pour accompagner les acteurs (publics ou privés) sur tous les axes de l'économie circulaire et pour envisager de nouvelles approches économiques.

Dates limites de dépôt des dossiers : $16 \text{ mars } 2018 \text{ } (1^e \text{ session}), 8 \text{ juin } 2018 \text{ } (2^e \text{ session}) \text{ et } 5 \text{ octobre } 2018 \text{ } (3^e \text{ session})$

http://grand-est.ademe.fr/economie-circulaire-grand-est-2018

Opération « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts »

Vous vous engagez dans une démarche volontaire de 12 mois pendant lesquels vous allez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour réaliser rapidement des économies durables, en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau.

https://www.gagnantessurtouslescouts.fr



Coordonnées de l'ADEME Direction régionale Grand Est :

203 87 20 02 90

Siège régional : 34 avenue André Malraux, 57000 Metz Site de Strasbourg : 8 rue Adolphe Seyboth, 67000 Strasbourg

Site de Châlons-en-Champagne : 116 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne

http://grand-est.ademe.fr/